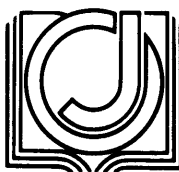


# **SÉNAT**

## **DÉBATS PARLEMENTAIRES**

### **JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15.  
TELEX 201176 F DIRJO PARIS



TÉLÉPHONES :  
DIRECTION : (1) 40-58-75-00  
ABONNEMENTS : (1) 40-58-77-18

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1988-1989

## **COMPTE RENDU INTÉGRAL**

1<sup>re</sup> SÉANCE

**Séance du lundi 3 octobre 1988**

## SOMMAIRE

### PRÉSIDENCE DE M. ALAIN POHER

1. **Ouverture de la première session ordinaire de 1988-1989** (p. 485).
2. **Procès-verbaux** (p. 485).
3. **Décès d'anciens sénateurs** (p. 485).
4. **Election de sénateurs** (p. 485).
5. **Remplacement d'un sénateur élu député** (p. 485).
6. **Cessation de mandat de sénateurs et remplacement de sénateurs** (p. 485).
7. **Décisions du Conseil constitutionnel** (p. 486).
8. **Communication du Gouvernement** (p. 486).
9. **Dépôt de rapports du Gouvernement** (p. 486).
10. **Conférence des présidents** (p. 486).
11. **Dépôt de questions orales avec débat** (p. 487).
12. **Renvoi pour avis** (p. 487).
13. **Dépôt d'un projet de loi** (p. 488).
14. **Dépôt d'une proposition de loi constitutionnelle** (p. 488).
15. **Dépôt de propositions de loi** (p. 488).
16. **Dépôt d'un rapport** (p. 489).
17. **Ordre du jour** (p. 489).

# COMPTE RENDU INTÉGRAL

## PRÉSIDENCE DE M. ALAIN POHER

La séance est ouverte à seize heures cinq.

**M. le président.** La séance est ouverte.

1

## OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1988-1989

**M. le président.** En application de l'article 28 de la Constitution, la première session ordinaire de 1988-1989 est ouverte.

2

## PROCÈS-VERBAUX

**M. le président.** Les procès-verbaux des séances des 7 et 8 juillet 1988 ont été distribués.

Il n'y a pas d'observation ?...

Les procès-verbaux sont adoptés.

3

## DÉCÈS D'ANCIENS SÉNATEURS

**M. le président.** J'ai le regret de vous faire part du décès de nos anciens collègues : M. Jacques Coudert, qui fut sénateur de la Corrèze de 1971 à 1980, et M. Georges Repiquet, qui fut sénateur de la Réunion de 1959 à 1983.

4

## ÉLECTION DE SÉNATEURS

**M. le président.** J'informe le Sénat que, en application des articles L.O. 325 et L.O. 179 du code électoral, M. le ministre de l'intérieur m'a fait connaître qu'à la suite des opérations électorales auxquelles il a été procédé :

- M. Jean Arthuis a été élu sénateur de la Mayenne le 24 juillet 1988, en remplacement de M. Georges Dessaigne, démissionnaire ;

- M. Yvon Collin a été élu sénateur de Tarn-et-Garonne le 31 juillet 1988, en remplacement de M. Jean-Michel Baylet, élu député ;

- M. Georges Gruillot a été élu sénateur du Doubs le 4 septembre 1988, en remplacement de M. Robert Schwint, élu député ;

- M. Claude Pradille a été élu sénateur du Gard le 4 septembre 1988, en remplacement de M. Georges Benedetti, élu député ;

- M. François Mathieu a été élu sénateur de la Loire le 4 septembre 1988, en remplacement de M. Michel Durafour, démissionnaire ;

- M. René Monory a été élu sénateur de la Vienne le 4 septembre 1988, en remplacement de M. Jacques Grandon, démissionnaire ;

- M. Charles Ginésy a été élu sénateur des Alpes-Maritimes le 11 septembre 1988, en remplacement de M. Pierre Merli, élu député.

5

## REMPLACEMENT D'UN SÉNATEUR ÉLU DÉPUTÉ

**M. le président.** M. le président du Conseil constitutionnel m'a fait connaître, par lettre en date du 13 juillet 1988, que par décision du 13 juillet 1988 le Conseil constitutionnel a rejeté la contestation dirigée contre l'élection à l'Assemblée nationale, à la suite du scrutin du 12 juin 1988, de M. André Duroméa comme député de la huitième circonscription de Seine-Maritime.

En conséquence, conformément à l'article L.O. 137 du code électoral, M. Duroméa a cessé d'appartenir au Sénat.

Conformément aux articles L.O. 325 et L.O. 179 du code électoral, M. le ministre de l'intérieur, par lettre en date du 15 juillet 1988, m'a fait connaître qu'en application de l'article L.O. 320 du code électoral M. Robert Pagès a été appelé à remplacer, à compter du 14 juillet 1988, en qualité de sénateur de Seine-Maritime, M. André Duroméa.

6

## CESSATION DE MANDAT DE SÉNATEURS ET REMPLACEMENT DE SÉNATEURS

**M. le président.** J'informe le Sénat qu'en application de l'article 23 de la Constitution et de l'article 1<sup>er</sup> de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution, j'ai pris acte de la cessation le 28 juillet 1988, à minuit, du mandat sénatorial :

- de M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur ;

- de M. Michel Charasse, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget ;

- de M. André Méric, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre.

Conformément aux articles L.O. 325 et L.O. 179 du code électoral, M. le ministre de l'intérieur m'a fait connaître qu'en application de l'article L.O. 320 du code électoral, M. Jean-Eric Bousch est appelé à remplacer, à compter du

29 juillet 1988, en qualité de sénateur de la Moselle, M. Jean-Marie Rausch, nommé, le 28 juin 1988, ministre du commerce extérieur et qu'en application de l'article L.O. 319 du code électoral, M. Gilbert Belin est appelé à remplacer, à compter du 29 juillet 1988, en qualité de sénateur du Puy-de-Dôme, M. Michel Charasse, nommé, le 28 juin 1988, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget ;

M. Eugène Boyer est appelé à remplacer, à compter du 29 juillet 1988, en qualité de sénateur de Haute-Garonne, M. André Méric, nommé, le 28 juin 1988, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre.

7

## DÉCISIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

**M. le président.** J'informe le Sénat que M. le président du Conseil constitutionnel m'a transmis, par lettre en date du 13 juillet 1988, le texte de la décision rendue par le Conseil constitutionnel dans sa séance du 13 juillet relative à l'élection du président de l'Assemblée nationale.

Acte est donné de cette communication.

Cette décision a été publiée au *Journal officiel* - édition des lois et décrets - du 16 juillet 1988.

J'ai reçu de M. le président du Conseil constitutionnel, par lettre en date du 20 juillet 1988, le texte de la décision du Conseil constitutionnel sur la conformité à la Constitution de la loi portant amnistie.

Acte est donné de cette communication.

Cette décision du Conseil constitutionnel a été publiée au *Journal officiel* - édition des lois et décrets - du 21 juillet 1988.

8

## COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

**M. le président.** J'ai reçu de M. le Premier ministre une communication en date du 13 juillet 1988, relative à la consultation de l'assemblée territoriale de Polynésie française, du congrès du territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de l'assemblée territoriale des îles Wallis-et-Futuna sur le projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur la protection de la nature dans le Pacifique sud.

Acte est donné de cette communication.

Ces documents ont été transmis à la commission compétente.

9

## DÉPÔT DE RAPPORTS DU GOUVERNEMENT

**M. le président.** J'ai reçu :

- en application de l'article 8 de la loi de finances rectificative pour 1964, le rapport annuel d'activité de l'Office national des forêts pour l'année 1987 ;

- de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, en application de l'article L. 322-5 du code du travail, le rapport sur les interventions du Fonds national de l'emploi pour l'année 1985.

Acte est donné du dépôt de ces rapports.

10

## CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

**M. le président.** Mes chers collègues, voici quel sera l'ordre du jour des prochaines séances du Sénat, établi à la suite des conclusions de la conférence des présidents.

A. - **Mardi 4 octobre 1988, à seize heures** et, éventuellement, *le soir* :

Ordre du jour prioritaire :

1. Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes. (N° 224, 1987-1988.)

2. Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique. (N° 226, 1987-1988.)

3. Projet de loi autorisant l'approbation du protocole n° 8 à la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. (N° 250, 1987-1988.)

4. Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde et de droit de visite. (N° 262, 1987-1988.)

5. Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Belgique relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde et de droit de visite. (N° 261, 1987-1988.)

6. Projet de loi portant modification de la loi 65-956 du 12 novembre 1965 sur la responsabilité civile des exploitants de navires nucléaires, modifiée par la loi 68-1045 du 29 novembre 1968. (N° 65, 1987-1988.)

B. - **Mardi 11 octobre 1988, à seize heures** et, éventuellement, *le soir* :

Ordre du jour prioritaire :

1. Projet de loi relatif à la protection sociale et portant dispositions diverses relatives à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. (N° 254, 1987-1988.)

La conférence des présidents a fixé au lundi 10 octobre 1988, à douze heures, le délai limite pour le dépôt des amendements à ce projet de loi.

2. Projet de loi relatif aux compétences de la collectivité territoriale de Mayotte en matière de formation professionnelle et d'apprentissage. (N° 255, 1987-1988.)

C. - **Mercredi 12 octobre 1988, à quinze heures** et *le soir* :

1. Nomination des membres de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes du Sénat.

Les candidatures à cette commission devront être déposées par les groupes au secrétariat du service des commissions au plus tard le mardi 11 octobre 1988, à dix-sept heures ;

Ordre du jour prioritaire :

2. Conclusions de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi relative aux essais, chez l'homme, d'une substance à visée thérapeutique ou diagnostique. (N° 286, rectifié *bis*.)

La conférence des présidents a fixé au mardi 11 octobre 1988, à douze heures, le délai limite pour le dépôt des amendements à cette proposition de loi.

D. - **Jeudi 13 octobre 1988, à quatorze heures trente** :

1. Questions au Gouvernement.

Les questions devront être déposées au service de la séance avant dix heures le jeudi 13 octobre 1988.

Ordre du jour prioritaire :

2. Eventuellement, suite de l'ordre du jour de la veille.

E. - **Vendredi 14 octobre 1988, à quinze heures** :

Question orale avec débat n° 6 de Mme Hélène Luc à M. le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, sur la mise en service du tronçon de l'autoroute A 86 à Choisy-le-Roi.

En outre, la conférence des présidents a confirmé les dates des jeudis 17 novembre et 15 décembre pour les prochaines séances de questions au Gouvernement.

Y a-t-il des observations en ce qui concerne les propositions de la conférence des présidents qui ont été faites sous réserve de l'application de l'article 32, alinéa 4, du règlement pour les jours de séance autres que mardi, jeudi et vendredi ?...

Y a-t-il des observations à l'égard des propositions de la conférence des présidents concernant la discussion d'une question orale avec débat ?...

Ces propositions sont adoptées.

11

## DÉPÔT DE QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT

**M. le président.** J'informe le Sénat que j'ai été saisi des questions orales avec débat suivantes :

I. - Après le drame de la gare de Lyon qui vient d'endeuiller des dizaines de familles du Val-de-Marne et la corporation des cheminots tout entière, Mme Hélène Luc tient à faire part à M. le ministre des transports et de la mer de sa très vive émotion.

Elle rappelle qu'après les catastrophes ferroviaires de ces dernières années cela porte, hélas, à 125 morts le terrible bilan des victimes depuis le début du contrat de plan passé entre la S.N.C.F. et l'Etat.

Elle tient à signaler à M. le ministre des transports et de la mer qu'à la suite d'une multiplication d'incidents sur la ligne de banlieue C du R.E.R. elle avait adressé, en date du 4 février 1988, une question écrite, restée sans réponse à ce jour, à son prédécesseur. Elle attirait notamment son attention sur les conséquences négatives pour la sécurité des usagers de la politique d'austérité imposée par le Gouvernement à la S.N.C.F. Le libellé de cette question mentionnait que : « Depuis plusieurs mois, les incidents se multiplient sur la ligne C du R.E.R. : horaires non respectés, ralentissements et arrêts prolongés entre deux stations, le tout allant de pair avec une dégradation de l'entretien et du confort des rames... Depuis de nombreuses années, les organisations représentatives de cheminots, notamment la C.G.T., ont attiré l'attention de MM. les ministres des transports sur les risques d'insécurité et de dégradation du service public que ne pouvaient manquer d'entraîner la suppression de dizaines de milliers d'emplois, les restrictions de crédit d'entretien et de renouvellement de matériels et le surendettement financier de la S.N.C.F. Cette entreprise s'inscrit donc dans la logique du choix qui donne la primauté à l'unique rentabilité financière au détriment du service public. »

Des millions d'hommes et de femmes empruntent chaque jour le réseau banlieue, spécialement pour leur travail. On n'a pas le droit de mettre leur vie en danger. La sécurité n'a pas de prix. Elle doit redevenir l'impératif numéro un à la S.N.C.F. Rien ne peut justifier la moindre économie sur ce plan.

Mme Hélène Luc demande donc à M. le ministre des transports et de la mer quelles décisions il compte prendre afin qu'une réelle négociation s'engage sans tarder avec les usagers, les cheminots et leurs syndicats, pour affecter rapidement des moyens suffisants en hommes et en matériel, pour assurer le service public dans des conditions maximales de sécurité. (N° 8.)

II. - M. Claude Mont signale à M. le Premier ministre les grands espoirs suscités non seulement par les dispositions de la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation mais encore par le décret du 6 mars 1988, explicité par la circulaire du Premier ministre du 10 mars 1988, relatifs aux services publics en milieu rural et dans les zones de montagne.

Malheureusement, à ce jour, après des années sans répit de fermetures de classes, de bureaux de poste, de perceptions et autres, la politique de destruction de « la présence de l'Etat... gage d'un dynamisme et d'une capacité de conseils précieux » (circulaire du 10 mars 1988) se poursuit mathématiquement sans préoccupation de « l'équilibre humain et économique des zones rurales fragiles ».

Il lui demande quelle valeur doit être accordée à des décisions très récentes prises dans la parfaite négligence des textes officiels ci-dessus rappelés et quelle « présence » le Gouvernement souhaite assurer au plus tôt dans les zones rurales fragiles par ses administrations et services. (N° 9.)

III. - Compte tenu des efforts importants et méritoires accomplis dans le cadre de la grande découverte minière du Carmausin dans des conditions topographiques souvent difficiles, M. Louis Brives demande à M. le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire quelles dispositions pourraient être prises pour accélérer l'exploitation des 15 millions de tonnes de charbon que des terrassements de l'ordre de 25 millions de mètres cubes vont faire apparaître, alors que 80 p. 100 des investissements ont déjà été réalisés et que l'équilibre du projet, conformément aux études faites, peut être assuré tout en s'inscrivant dans la politique de recherche d'autonomie nationale en matière d'énergie. (N° 10.)

IV. - M. Roger Poudonson appelle l'attention de M. le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur la situation de l'industrie cotonnière.

Il lui demande de bien vouloir indiquer au Sénat les mesures qu'il entend prendre au plus vite pour que la France et la Communauté européenne puissent lutter efficacement contre la concurrence des pays qui subventionnent massivement leurs exportations de textiles destinés à l'habillement.

Il lui demande notamment de bien vouloir indiquer quelles décisions il entend prendre pour qu'une application rigoureuse des accords multifibres (A.M.F.) puisse être assurée rapidement et pour qu'une surveillance plus sévère à l'égard des importations en provenance des pays méditerranéens, notamment de la Turquie, puisse être exercée. Il lui demande par ailleurs dans quel esprit le Gouvernement entend aborder le renouvellement des accords textiles avec la Chine, qui seront négociés d'ici à la fin de l'année 1988. (N° 11.)

V. - M. Pierre-Christian Taittinger demande à Mme le ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, quelle action diplomatique conduit le Gouvernement pour la défense des droits de l'homme. (N° 12.)

VI. - M. Josselin de Rohan demande à M. le ministre délégué auprès du ministre des transports et de la mer, chargé de la mer, de lui faire connaître les grandes orientations de sa politique dans le domaine de la marine marchande. (N° 13.)

VII. - M. Bernard Laurent demande à M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir exposer au Sénat la politique que le Gouvernement entend suivre en matière de décentralisation.

Il lui demande de bien vouloir faire procéder à un bilan de la réforme de la décentralisation engagée en 1982 tant sur le plan financier que sur le plan économique et juridique.

Il lui précise que l'étude de ce bilan lui paraîtrait indispensable et préalable à l'élaboration de tout projet de loi touchant aux finances des départements, des communes ou des régions. (N° 14.)

Conformément aux articles 79 et 80 du règlement, ces questions orales avec débat ont été communiquées au Gouvernement et la fixation de la date de la discussion aura lieu ultérieurement.

12

## RENOI POUR AVIS

**M. le président.** La commission des affaires sociales demande que lui soit renvoyé, pour avis, le projet de loi relatif aux compétences de la collectivité territoriale de Mayotte en matière de formation professionnelle et d'apprentissage (n° 255, 1987-1988), dont la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale est saisie au fond.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Le renvoi, pour avis, est ordonné.

13

**DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI**

**M. le président.** J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi relatif à l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social.

Le projet de loi sera imprimé sous le n° 4, distribué et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

14

**DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE**

**M. le président.** J'ai reçu de M. Georges Lombard une proposition de loi constitutionnelle tendant à améliorer la pratique référendaire.

La proposition de loi constitutionnelle sera imprimée sous le n° 2, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

15

**DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI**

**M. le président.** J'ai reçu de M. Raymond Bouvier une proposition de loi relative aux incompatibilités familiales au sein des conseils municipaux.

La proposition de loi sera imprimée sous le n° 3, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de Mme Hélène Luc, M. Ivan Renar, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Louis Minetti, Robert Pagès, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou une proposition de loi tendant à alléger les charges sociales des clubs sportifs sur les indemnités de dédommagement versées aux dirigeants bénévoles.

La proposition de loi sera imprimée sous le n° 5, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de Mme Paulette Fost, M. Robert Vizet, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron et Henri Bangou une proposition de loi tendant à attribuer aux communes les biens vacants et sans maître ayant un caractère d'immeuble.

La proposition de loi sera imprimée sous le n° 6, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de M. Hector Viron, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Robert Vizet et Henri Bangou une proposition de loi tendant à créer un droit à des congés de formation permanente des citoyens.

La proposition de loi sera imprimée sous le n° 7, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de MM. Hector Viron, Charles Lederman, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, M. Jean Garcia, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Robert Vizet et Henri Bangou une proposition de loi tendant à compléter l'article L. 435-2 du code du travail et relative aux crédits d'heures alloués au représentant syndical au comité central d'entreprises.

La proposition de loi sera imprimée sous le n° 8, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de MM. Jean-Luc Bécart, Ivan Renar, Hector Viron, Mmes Marie-Claude Beaudeau, Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Paul Souffrin, Robert Vizet et Henri Bangou une proposition de loi tendant à assurer le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée payée par le personnel des Houillères nationales pour le combustible qui lui est attribué.

La proposition de loi sera imprimée sous le n° 9, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de MM. Jean-Luc Bécart, Jean Garcia, Mmes Marie-Claude Beaudeau, Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, M. Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet, Henri Bangou une proposition de loi tendant à améliorer les garanties légales de réembauche pour les jeunes gens obligés de quitter leur emploi pour accomplir leur service national.

La proposition de loi sera imprimée sous le n° 10, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de M. Hector Viron, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Robert Vizet, Henri Bangou une proposition de loi relative à la protection de l'emploi des salariés victimes d'un accident de trajet.

La proposition de loi sera imprimée sous le n° 11, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de M. Robert Pagès, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet, Henri Bangou une proposition de loi sur l'adhésion des membres des directions des entreprises publiques et nationalisées à des associations patronales privées.

La proposition de loi sera imprimée sous le n° 12, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de MM. Charles Pasqua, Jean Amelin, Jacques Bérard, Amédée Bouquerel, Raymond Bourguine, Raymond Brun, Robert Calmejeane, Auguste Cazalet, Jean Chamant, Jacques Chaumont, Michel Chauty, Jean Chérioux, Désiré Debavelaere, Franz Duboscq, Marcel Fortier, Philippe François, Philippe de Gaulle, Charles Hugo, Marc Lauriol, Maurice Lombard, Paul Malassagne, Christian Masson, Paul Masson, Lucien Neuwirth, Paul d'Ornano, Alain Pluchet,

Christian Poncelet, Henri Portier, Jean-Jacques Robert, Mme Nelly Rodi, MM. Roger Romani, Michel Rufin, Louis Souvet, Dick Ukeiwé, André-Georges Voisin, Jean Simonin, René-Georges Laurin, Arthur Moulin, Michel Maurice-Bokanowski, Christian de La Malène et Jean-Eric Bousch une proposition de loi relative au rétablissement de la peine de mort pour les crimes les plus odieux ainsi que pour la protection des fonctionnaires de sécurité et de justice.

La proposition de loi sera imprimée sous le n° 13, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission de lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

16

### DÉPÔT D'UN RAPPORT

**M. le président.** J'ai reçu de M. Alphonse Arzel un rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur le projet de loi portant modification de la loi n° 65-956 du 12 novembre 1965 sur la responsabilité civile des exploitants de navires nucléaires, modifiée par la loi n° 68-1045 du 29 novembre 1968. (N° 65, 1987-1988.)

Le rapport sera imprimé sous le n° 1 et distribué.

17

### ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Voici quel sera l'ordre du jour de la prochaine séance publique, précédemment fixée au mardi 4 octobre 1988, à seize heures et, éventuellement, le soir :

1. - Discussion du projet de loi (n° 224, 1987-1988) autorisant l'approbation d'une convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes.

Rapport (n° 283, 1987-1988) de M. Jean-Pierre Bayle, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

2. - Discussion du projet de loi (n° 226, 1987-1988) autorisant l'approbation d'une convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique.

Rapport (n° 284, 1987-1988) de M. Michel Crucis, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

3. - Discussion du projet de loi (n° 250, 1987-1988) autorisant l'approbation du protocole n° 8 à la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Rapport (n° 285, 1987-1988) de M. Emile Didier, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

4. - Discussion du projet de loi (n° 262, 1987-1988) autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde et de droit de visite.

Rapport (n° 296, 1987-1988) de M. Guy Cabanel, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

5. - Discussion du projet de loi (n° 261, 1987-1988) autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Belgique relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde et de droit de visite.

Rapport (n° 295, 1987-1988) de M. Guy Cabanel, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

6. - Discussion du projet de loi (n° 65, 1987-1988) portant modification de la loi n° 65-956 du 12 novembre 1965 sur la responsabilité civile des exploitants de navires nucléaires, modifiée par la loi n° 68-1045 du 29 novembre 1968.

Rapport (n° 1, 1988-1989) de M. Alphonse Arzel, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

### Délai limite pour le dépôt des amendements à un projet de loi

Conformément à la décision prise par la conférence des présidents, en application de l'article 50 du règlement, le délai limite pour le dépôt des amendements au projet de loi relatif à la protection sociale et portant dispositions diverses relatives à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (n° 254, 1987-1988) est fixé au lundi 10 octobre 1988, à douze heures.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(*La séance est levée à seize heures vingt.*)

*Le Directeur*

*du service du compte rendu sténographique,*

ROBERT ETIENNE

### ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT

**établi par le Sénat dans sa séance du 3 octobre 1988, à la suite des conclusions de la conférence des présidents et compte tenu de l'application de l'article 32, alinéa 4, du règlement**

A. - **Mardi 4 octobre 1988, à seize heures et, éventuellement, le soir :**

Ordre du jour prioritaire

1° Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes (n° 224, 1987-1988) ;

2° Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique (n° 226, 1987-1988) ;

3° Projet de loi autorisant l'approbation du protocole n° 8 à la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (n° 250, 1987-1988) ;

4° Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde et de droit de visite (n° 262, 1987-1988) ;

5° Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Belgique relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde et de droit de visite (n° 261, 1987-1988) ;

6° Projet de loi portant modification de la loi n° 65-956 du 12 novembre 1965 sur la responsabilité civile des exploitants de navires nucléaires modifiée par la loi n° 68-1045 du 29 novembre 1968 (n° 65, 1987-1988).

B. - **Mardi 11 octobre 1988, à seize heures et, éventuellement, le soir :**

Ordre du jour prioritaire

1° Projet de loi relatif à la protection sociale et portant dispositions diverses relatives à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (n° 254, 1987-1988) ;

(*La conférence des présidents a fixé au lundi 10 octobre 1988, à douze heures, le délai limite pour le dépôt des amendements à ce projet de loi.*)

2° Projet de loi relatif aux compétences de la collectivité territoriale de Mayotte en matière de formation professionnelle et d'apprentissage (n° 255, 1987-1988).

C. - **Mercredi 12 octobre 1988, à quinze heures et le soir :**

1° Nomination des membres de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes du Sénat.

(*Les candidatures à cette commission devront être déposées par les groupes au secrétariat du service des commissions au plus tard le mardi 11 octobre à dix-sept heures ;*)

## Ordre du jour prioritaire

2° Conclusions de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi relative aux essais chez l'homme d'une substance à visée thérapeutique ou diagnostique (n° 286 rectifié bis).

(La conférence des présidents a fixé au mardi 11 octobre 1988, à douze heures, le délai limite pour le dépôt des amendements à cette proposition de loi.)

D. - Jeudi 13 octobre 1988, à quatorze heures trente :

1° Questions au Gouvernement.

(Les questions devront être déposées au service de la séance avant 10 heures le jeudi 13 octobre).

## Ordre du jour prioritaire

2° Eventuellement, suite de l'ordre du jour de la veille.

E. - Vendredi 14 octobre 1988, à quinze heures :

Question orale avec débat n° 6 de Mme Hélène Luc à M. le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement sur la mise en service du tronçon de l'autoroute A 86 à Choisy-le-Roi.

En outre, la conférence des présidents a confirmé les dates des jeudis 17 novembre et 15 décembre pour les prochaines séances de questions au Gouvernement.

## ANNEXE

## Question orale avec débat inscrite à l'ordre du jour du vendredi 14 octobre 1988

N° 6. - Mme Hélène Luc tient à rappeler à M. le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, qu'avec M. le maire de Choisy-le-Roi, le conseil municipal et la population, elle s'oppose à l'ouverture provisoire du tronçon de l'autoroute A 86, carrefour Pompadour, R.N. 305 aux Trois-Communes. Elle estime en effet, conformément aux engagements antérieurs pris par l'Etat, « qu'il ne saurait y avoir discontinuité dans la mise en service des différentes sections et en particulier qu'il est exclu d'envisager le débouché de l'autoroute A 86 sur la R.N. 305 ou les rues avoisinantes » ainsi que le déclarait M. Fiterman, ancien ministre des transports. Le non-respect d'un tel engagement ferait subir aux populations concernées, et notamment aux habitants de Choisy, d'insupportables nuisances mettant dangereusement en cause leur sécurité, leur santé et leur tranquillité. Elle lui demande de bien vouloir prendre les mesures de financement exceptionnelles qui s'imposent afin d'achever le tronçon de l'A 86 dans son intégralité.

## CLÔTURE DE LA TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE 1987-1988

Conformément à la décision prise par le Sénat, M. le président du Sénat a pris acte du décret, en date du 8 juillet 1988, de M. le Président de la République portant clôture de la troisième session extraordinaire du Parlement.

## ÉLECTIONS DE SÉNATEURS

En application des articles L.O. 325 et L.O. 179 du code électoral, M. le président du Sénat a reçu de M. le ministre de l'intérieur, des communications desquelles il résulte qu'à la suite des opérations électorales :

- du 24 juillet 1988, M. Jean Arthuis a été proclamé élu sénateur de la Mayenne, en remplacement de M. Georges Desaigne, démissionnaire ;

- du 31 juillet 1988, M. Yvon Collin a été proclamé élu sénateur de Tarn-et-Garonne, en remplacement de M. Jean-Michel Baylet, élu député ;

- du 4 septembre 1988 :

M. Georges Gruillot a été proclamé élu sénateur du Doubs, en remplacement de M. Robert Schwint, élu député,

M. Claude Pradille a été proclamé élu sénateur du Gard, en remplacement de M. Georges Benedetti, élu député,

M. François Mathieu a été proclamé élu sénateur de la Loire, en remplacement de M. Michel Durafour, démissionnaire,

M. René Monory a été proclamé élu sénateur de la Vienne, en remplacement de M. Jacques Grandon, démissionnaire ;

- du 11 septembre 1988, M. Charles Ginésy a été proclamé élu sénateur des Alpes-Maritimes, en remplacement de M. Pierre Merli, élu député.

## REMPLACEMENT D'UN SÉNATEUR ÉLU DÉPUTÉ

M. le président du Conseil constitutionnel a fait connaître, par lettre en date du 13 juillet 1988, à M. le président du Sénat que par décision du 13 juillet 1988 le Conseil constitutionnel a rejeté la contestation dirigée contre l'élection à l'Assemblée nationale, à la suite du scrutin du 12 juin 1988, de M. André Duroméa comme député de la huitième circonscription de Seine-Maritime.

En conséquence, conformément à l'article L.O. 137 du code électoral M. Duroméa cesse d'appartenir au Sénat.

Conformément aux articles L.O. 325 et L.O. 179 du code électoral, M. le ministre de l'intérieur, par lettre en date du 15 juillet 1988, a fait connaître à M. le président du Sénat qu'en application de l'article L.O. 320 du code électoral M. Robert Pagès est appelé à remplacer, à compter du 14 juillet 1988 en qualité de sénateur de Seine-Maritime, M. André Duroméa.

## CESSATION DU MANDAT SÉNATORIAL DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Vu l'article 23 de la Constitution,

Vu l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution, et notamment son article premier,

Vu le décret du 28 juin 1988, publié au *Journal officiel* du 29 juin 1988, portant nomination des membres du Gouvernement,

M. le Président du Sénat a pris acte de la cessation à la date du 28 juillet 1988, à minuit, du mandat sénatorial :

- de M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur ;

- de M. Michel Charasse, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget ;

- de M. André Méric, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre.

## REMPLACEMENTS DE SÉNATEURS

Conformément aux articles L.O. 325 et L.O. 179 du code électoral, M. le ministre de l'intérieur a fait connaître à M. le président du Sénat qu'en application de l'article L.O. 320 du code électoral :

- M. Jean-Eric Bousch est appelé à remplacer, à compter du 29 juillet 1988, en qualité de sénateur de la Moselle, M. Jean-Marie Rausch, nommé le 28 juin 1988, ministre du commerce extérieur ;

et qu'en application de l'article L.O. 319 du code électoral :

- M. Gilbert Belin est appelé à remplacer, à compter du 29 juillet 1988, en qualité de sénateur du Puy-de-Dôme, M. Michel Charasse, nommé le 28 juin 1988, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget ;

- M. Eugène Boyer est appelé à remplacer, à compter du 29 juillet 1988, en qualité de sénateur de Haute-Garonne, M. André Méric, nommé le 28 juin 1988, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre.

## MODIFICATIONS AUX LISTES DES MEMBRES DES GROUPES

(intervenues depuis le 8 juillet 1988)

## GROUPE COMMUNISTE

Supprimer le nom de M. André Duroméa.

Ajouter le nom de M. Robert Pagès.

## GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATIQUE

Ajouter le nom de M. Yvon Collin.

## GROUPE DE L'UNION CENTRISTE

Supprimer le nom de M. Jean-Marie Rausch.

Ajouter les noms de MM. Jean Arthuis, François Mathieu et René Monory.

**GROUPE DU RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE**

Ajouter les noms de MM. Jean-Erich Bousch et Georges Gruillot.

Apparentés aux termes de l'article 6 du règlement

Ajouter le nom de M. Charles Ginésy.

**GROUPE SOCIALISTE**

Supprimer les noms de MM. Michel Charasse et André Méric.

Ajouter les noms de MM. Eugène Boyer, Claude Pradille et Gilbert Belin.

**ORDRE DE CLASSEMENT DES ORATEURS  
POUR LE PREMIER DÉBAT ORGANISÉ  
PAR LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS**

(Première session ordinaire de 1988-1989)

Tirage au sort effectué le 29 septembre 1988  
en application de l'article 29 *bis* du règlement

**ORDRE AU SEIN DE CHAQUE SÉRIE**

1. Groupe de l'union des républicains et des indépendants.
2. Groupe de l'union centriste.
3. Groupe de la gauche démocratique.
4. Groupe du rassemblement pour la République.
5. Groupe socialiste.
6. Réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe.
7. Groupe communiste.

**NOMINATION AU BUREAU D'UNE COMMISSION**

Dans sa séance du mardi 12 juillet 1988, la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, a nommé M. Joseph Raybaud vice-président en remplacement de M. Michel Durafour, démissionnaire de son mandat de sénateur.

**NOMINATION D'UN MEMBRE  
D'UNE COMMISSION PERMANENTE**

Dans sa séance du jeudi 7 juillet 1988, le Sénat a nommé :

M. Ernest Cartigny membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, en remplacement de M. Michel Durafour, démissionnaire de son mandat de sénateur.

**RETRAIT D'UNE PROPOSITION DE LOI**

M. le président du Sénat a été informé le 9 juillet 1988 du retrait de la proposition de loi de MM. Franck Sérusclat, André Méric, François Autain, Georges Benedetti, Marc Bœuf, Charles Bonifay, William Chervy, Michel Dreyfus-Schmidt, François Louisy, Jean-Luc Mélenchon, Michel Moreigne, Guy Penne, Gérard Roujas, Raymond Tarcy, Jacques Bialsky et des membres du groupe socialiste et apparentés, relative au recueil, à la conservation et à l'utilisation des gamètes humains (n° 238, 1987-1988) qui avait été déposée au cours de la séance du 25 février 1988.

**DÉPÔTS RATTACHÉS POUR ORDRE  
AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
DU 8 JUILLET 1988**

- Projet de loi instituant l'aide judiciaire devant les cours administratifs d'appel et modifiant la loi n° 72-11 du 3 janvier 1972 relative à l'aide judiciaire et à l'indemnisation des commissions et désignations d'office.

(Dépôt enregistré à la présidence le 20 juillet 1988.)

Ce projet de loi a été imprimé sous le n° 328, distribué et renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Projet de loi portant modification de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée.

(Dépôt enregistré à la présidence le 20 juillet 1988.)

Ce projet de loi a été imprimé sous le n° 329, distribué et renvoyé à la commission des affaires économiques et du plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de M. Paul Souffrin, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou relative à la diffusion à la radio et à la télévision d'informations pour encourager le don bénévole du sang.

(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 330, distribuée et renvoyée à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de Mmes Hélène Luc, Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à encourager et à accélérer l'évolution vers l'égalité des sexes à travers les manuels scolaires.

(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 331, distribuée et renvoyée à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de MM. Ivan Renar, Paul Souffrin, Mme Marie-Claude Beaudeau, MM. Hector Viron, Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à assurer une large information sur les problèmes des personnes atteintes d'un handicap.

(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 332, distribuée et renvoyée à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de Mme Hélène Luc, MM. Jean Garcia, Jean-Luc Bécart, Mmes Marie-Claude Beaudeau, Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Charles Lederman, Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à lutter contre la faim dans le monde et pour le développement.

(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 333, distribuée et renvoyée à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de Mmes Hélène Luc, Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à interdire les relations économiques, commerciales, culturelles, militaires et politiques avec l'Afrique du Sud, tant que durera le régime d'apartheid.

(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 334, distribuée et renvoyée à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de Mme Hélène Luc, M. Louis Minetti, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à instituer des mesures urgentes pour lutter contre la pauvreté.

(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 335, distribuée et renvoyée à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de M. Robert Vizet, Mmes Paulette Fost, Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidart-Reydet, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron et Henri Bangou tendant, en cas de décès d'un contribuable, à faire bénéficier ses héritiers de l'étalement de droit du paiement de l'impôt sur le revenu du défunt.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 336, distribuée et renvoyée à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi organique de M. Robert Vizet, Mmes Paulette Fost, Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidart-Reydet, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron et Henri Bangou tendant à modifier l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 en vue de démocratiser la préparation, la discussion et le contrôle de l'exécution des lois de finances et d'accroître les pouvoirs du Parlement.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi organique sera imprimée sous le n° 337, distribuée et renvoyée à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de M. Robert Pagès, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidart-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à la suppression des forclusions opposables à l'accueil des demandes de certains titres prévus par le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 338, distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de M. Robert Pagès, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidart-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou relative à la retraite à cinquante ans des marins.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 339, distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de M. Robert Pagès, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidart-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou portant extension aux bénéficiaires des lois n° 50-1027 du 22 août 1950 et n° 51-538 du 14 mai 1951 de l'ensemble des dispositions de la loi n° 73-1051 du 21 novembre 1973 permettant aux anciens combattants et aux anciens prisonniers de guerre de bénéficier entre soixante et soixante-cinq ans d'une pension de retraite calculée sur le taux applicable à l'âge de soixante-cinq ans, et tendant à la création d'une commission d'étude sur la pathologie de la déportation du travail.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 340, distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de MM. Paul Souffrin, Hector Viron, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidart-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à ce qu'en matière de protection sociale chacun bénéficie de plein droit des dispositions plus favorables contenues dans les lois promulguées et publiées postérieurement à la date d'entrée en jouissance des prestations.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 341, distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de M. Robert Pagès, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidart-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à accorder le bénéfice de la campagne double aux fonctionnaires et assimilés anciens combattants en Afrique du Nord.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 342, distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de M. Robert Pagès, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidart-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou visant à étendre aux fonctionnaires et assimilés anciens combattants d'Algérie le droit aux campagnes doubles.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 343, distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de M. Paul Souffrin, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidart-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à assurer le paiement mensuel des pensions de retraite ou d'invalidité.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 344, distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de Mmes Marie-Claude Beaudeau, Hélène Luc, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidart-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à l'extension des allocations familiales dès le premier enfant et tant qu'un enfant reste à charge.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi imprimée sous le n° 345, distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de Mme Hélène Luc, M. Charles Lederman, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidart-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à reconnaître le génocide dont le peuple arménien fut victime en 1915.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 346, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et de l'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de M. Jean-Luc Bécart, Mmes Marie-Claude Beaudeau, Danielle Bidard Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à la mise en œuvre de l'article 26 de la loi n° 82-526 du 22 juin 1982 relative aux droits et obligations des locataires et des bailleurs, autorisant le juge à maintenir dans le logement un locataire de bonne foi menacé d'expulsion.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 347, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de Mme Marie-Claude Beaudeau, MM. Charles Lederman, Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, M. Jean Garcia, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à instituer l'égalité des parents d'enfants naturels et des parents divorcés en matière d'autorité parentale.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 348, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de Mmes Marie-Claude Beaudeau, Hélène Luc, Danielle Bidard Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean-Luc Bécart, Jean Garcia, Charles Lederman, Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à la protection des femmes victimes de violences ou sévices de la part de leur conjoint.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 349, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de M. Robert Pagès, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à la juste réparation des préjudices subis par les victimes de mesures arbitraires ou de violences en raison de leur action ou de leurs opinions anticolonialistes.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 350, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de MM. Charles Lederman, Robert Pagès, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, M. Jean Garcia, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à reconnaître la nationalité française à tout étranger résistant.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 351, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de M. Charles Lederman, Mmes Jacqueline Fraysse-Cazalis, Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, M. Jean Garcia, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à indemniser pleinement les victimes d'attentats.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 352, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Charles Lederman, Hector Viron, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, M. Jean Garcia, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à instituer l'exécution provisoire de droit des décisions rendues en première instance par les conseils de prud'hommes.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 353, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Proposition de loi de M. Charles Lederman, Mmes Jacqueline Fraysse-Cazalis, Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, M. Jean Garcia, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Robert Pagès, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou tendant à supprimer l'interdiction de séjour.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 10 août 1988.)*

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 354, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

- Rapport d'information de MM. Paul Séramy, Jacques Pelletier, Roland Ruet, Jacques Bérard et Paul Lorient, fait au nom de la commission des affaires culturelles à la suite d'une mission d'information effectuée du 5 au 21 février 1988, chargée d'étudier dans les territoires de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie et en Australie, la mise en place de l'Université du Pacifique ainsi que l'enseignement et la diffusion de la langue française.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 12 septembre 1988.)*

Ce rapport d'information a été imprimé sous le n° 355 (1987-1988) et distribué.

- Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant d'une convention fiscale du 28 juillet 1967 entre la République française et les Etats-Unis d'Amérique en matière d'impôts sur le revenu et la fortune, fait à Paris le 16 juin 1988.

*(Dépôt enregistré à la présidence le 21 septembre 1988.)*

Ce projet de loi a été imprimé sous le n° 356, distribué et renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

## QUESTIONS ORALES

REMISES A LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT  
(Application des articles 76 et 78 du Règlement)

*Devenir des centres de recherche français*

13. - 28 septembre 1988. - **M. Louis Minetti** informe **M. le Premier ministre** de la situation créée dans les centres de recherche français. La militarisation du Commissariat à l'énergie atomique s'affirme au détriment des études civiles. En 1988 les applications militaires absorbent 57,7 p. 100 du budget global. Les exemples d'utilisation des moyens du C.E.A. civil à des fins militaires se développent. Cette militarisation entraîne au moins trois séries de graves conséquences. En premier lieu,

détournement de moyens conçus pour la solution des besoins de la nation en matière de développement électronucléaire, de protection et de sûreté, de recherche fondamentale ; la politique du secret conduisant à l'isolement des unités considérées et à leur dépérissement scientifique. En second lieu, classement des salariés du C.E.A. en agents « habilités » ou non « habilités » sur tous les sites d'implantation du C.E.A. qu'ils soient civils ou militaires. C'est une véritable pratique d'interdits professionnels. En troisième lieu, sont frappés d'interdit des ingénieurs, cadres, techniciens, employés et ouvriers sans que leur soient notifiées les raisons de la discrimination qui les vise. Le simple droit à être informé des reproches éventuels est lui-même considéré : « secret défense », en contradiction absolue avec les valeurs exprimées dans la Déclaration des droits de l'homme, à l'heure où nous allons fêter le bicentenaire de la Révolution française ! S'il est évidemment indispensable de protéger les informations sensibles pour la sécurité et l'indépendance de la nation, ces conditions peuvent parfaitement être remplies dans le cadre de la convention de travail du C.E.A., la notion de « discrétion professionnelle » devant être fondée sur des règles claires et démocratiques. Les pratiques actuelles conduisent à violer ces principes et à établir des discriminations dans le travail fondées sur autre chose que les capacités et la compétence professionnelle. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour mettre fin à ces inacceptables atteintes à la citoyenneté.

*Suppression du décalage pour le remboursement de la T.V.A. par l'Etat aux collectivités territoriales*

14. - 28 septembre 1988. - **M. Pierre Lacour** demande à **M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget** de bien vouloir indiquer les perspectives et les échéances de la suppression du décalage de deux ans pour le remboursement de la T.V.A. par l'Etat aux collectivités territoriales.

*Politique fiscale française en vue de l'harmonisation européenne*

15. - 28 septembre 1988. - **M. Xavier de Villepin** demande à **M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget** de bien vouloir préciser les mesures que le Gouvernement envisage de prendre visant à aller dans le sens de l'harmonisation fiscale telle que proposée par la Commission des communautés européennes.

*Création de 800 postes supplémentaires d'instituteurs dans le Val-d'Oise*

16. - 3 octobre 1988. - **Mme Marie-Claude Beaudeau** demande à **M. le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports** quelles mesures il envisage pour créer 800 postes supplémentaires

d'instituteurs dans le Val-d'Oise, nécessaires à un enseignement sur la base de vingt-cinq élèves par classe et assurer le remplacement des maîtres en congé.

*Prise en charge du surcoût financier de la construction d'un tunnel du T.G.V. en zone urbanisée*

17. - 3 octobre 1988. - **Mme Marie-Claude Beaudeau** demande à **M. le ministre délégué auprès du ministre des transports et de la mer, chargé de la mer**, quelles mesures il envisage pour que l'Etat prenne en charge le surcoût financier qu'entraînerait pour la S.N.C.F. la construction de deux voies supplémentaires sous tunnel foré pour la circulation du T.G.V. Nord dans la partie urbanisée de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise, de la gare du Nord au pont d'Ecouen, à Gonesse (Val-d'Oise).

*Avenir des enseignements artistiques*

18. - 3 octobre 1988. - **M. Paul Loridant** interroge **M. le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire** sur l'avenir des enseignements artistiques à la suite de la mise en place du haut comité des enseignements artistiques tel qu'il a été prévu par la loi n° 88-20 du 6 janvier 1988. Il lui demande dans quel sens sera infléchie la politique des enseignements artistiques et quelles missions spécifiques seront confiées au haut comité. Dans le cadre du haut comité, il lui demande quelles actions communes seront privilégiées avec le ministre chargé de l'éducation nationale. Il lui demande enfin si cette coopération sera la seule forme d'intervention commune des deux ministères en charge de ce dossier.

*Création de postes supplémentaires au lycée de Gonesse*

19. - 3 octobre 1988. - **Mme Marie-Claude Beaudeau** demande à **M. le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports** quelles mesures il envisage pour créer des postes d'enseignant supplémentaires au lycée de Gonesse (Val-d'Oise) afin d'abaisser à trente élèves la moyenne par classe, créer deux postes d'agent, deux postes de surveillant, attribuer de nouvelles heures de soutien et des crédits exceptionnels pour assurer la sécurité, réhabiliter, agrandir, moderniser le lycée René-Cassin et construire un nouveau lycée à Garches-lès-Gonesse. Elle insiste pour que ces mesures interviennent de toute urgence afin de répondre aux besoins d'un lycée construit pour 1 000 élèves et qui en accueille actuellement 1 700.